

BANQUE PASCHE MONACO

Société Anonyme Monégasque
au capital de 5 600 000,00 Euros
Siège social : 3-7, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

ACTIF	2006	2005
Caisse, banques centrales, CCP	3 008 710,63	2 091 161,35
Créances sur les établissements de crédits :	135 102 129,11	100 160 216,00
A vue	82 305 865,86	45 487 707,27
A terme	52 796 263,25	54 672 508,73
Créances sur la clientèle :	6 021 946,13	7 174 479,88
Comptes ordinaires débiteurs	2 503 615,53	4 056 624,13

ACTIF	2006	2005
Autres concours à la clientèle	3 518 330,60	3 117 855,75
Immobilisations incorporelles	35 198,21	71 930,37
Immobilisations corporelles.....	120 191,74	67 415,79
Autres actifs.....	105 491,12	247 917,81
Comptes de régularisation	416 551,81	293 076,88
Total de l'Actif	144 810 218,75	110 106 198,08
PASSIF	2006	2005
Dettes envers les établissements de crédits :.....	1 342 649,06	2 343,25
A vue.....	1 342 649,06	2 343,25
A terme.....		
Comptes créditeurs de la clientèle :.....	134 583 452,36	101 129 427,70
A vue.....	53 893 544,99	38 098 322,82
A terme.....	80 689 907,37	63 031 104,88
Autres passifs.....	609,80	450 929,21
Comptes de régularisation	987 108,50	1 069 377,55
Provisions pour risques et charges.....	150 000,00	150 000,00
Fonds pour Risques Bancaires Généraux		
Capitaux propres :.....	7 746 399,03	7 304 120,37
Capital souscrit	5 600 000,00	5 600 000,00
Réserves.....	93 486,83	93 486,83
Report à nouveau.....	1 610 633,54	1 157 051,32
Résultat de l'exercice	442 278,66	453 582,22
Total du Passif.....	144 810 218,75	110 106 198,08

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 ET 2005

	2006	2005
1. ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	919 098,55	
Engagements de garantie	882 541,86	1 982 361,73
Engagements sur titres/devises	15 171,05	
2. ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	961 605,01	31 633,17
Engagements sur titres/devises	15 151,52	

COMPTE RESULTAT au 31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	2006	2005
+ Intérêts et produits assimilés	3 574 037,35	2 554 195,24
- Intérêts et charges assimilées	-2 391 046,75	-1 552 724,21
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées ¹		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées ¹		
+ Produits sur opérations de location simple ²		
- Charges sur opérations de location simple		
+ Revenus des titres à revenu variable		2 493,11
+ Commission (produits)	2 280 658,67	2 637 043,81
- Commission (charges)	-409 966,35	-304 560,00
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	263 729,18	227 917,23
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		
+ Autres produits d'exploitation bancaire	21 109,85	47 470,73
- Autres charges d'exploitation bancaire	-4 591,46	-91 876,92
PRODUIT NET BANCAIRE	3 333 930,49	3 519 958,99
- Charges générales d'exploitation	-2 612 081,69	-2 592 321,49
- Dotations aux amortissements	-85 431,43	-86 485,90
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	636 417,37	841 151,60
+/- Coût du risque		-150 000,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	636 417,37	691 151,60
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	636 417,37	691 151,60
+/- Résultat exceptionnel	28 532,79	-10 812,49
- Impôt sur les bénéfices	-222 034,60	-226 756,89
+/- Dotation/reprises de FRBG et provisions règlementées	-636,90	
RESULTAT NET	442 278,66	453 582,22

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUEL

I – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (cf. règlements 91/05 et 91/01 du 16 janvier 91 modifié par les règlements 92/05, 93/06, 94/03, 94/05 et 2000-02). Il en est de même des avis et recommandations du Conseil national de la comptabilité (CNC) : règlement du comité de la réglementation comptable n° 99.03, avis du Conseil national de la comptabilité n° 00-07 et Règlement n° 2000-03 du 4 juillet 2000, relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

Conformément aux instructions données par le dernier règlement cité (2000-03), l'annexe fournit une ventilation par nature des postes significatifs qui composent les différentes rubriques de ces états de synthèse.

1.1 Créances et dettes

Des provisions pour créances douteuses sont constituées quand apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

1.3 Portefeuilles de titres et Instruments financiers à terme

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations de change à terme, pour le compte de sa clientèle.

La banque ne détient pas de portefeuille de titres pour compte propre, qu'il s'agisse de titres de transaction, de placement ou d'investissement.

1.4 Réévaluation / conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change officiel à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en Euros avec comme référence le cours au comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués avec comme référence le cours à terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

II – Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice en cours n'est venu affecter la comparabilité des comptes avec ceux des exercices précédents.

En terme de fiscalité, la banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %, ainsi, selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat**3.1 Informations sur les postes du bilan**

- Opérations avec la clientèle et avec les établissements de crédit (créances et dettes)

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubrique	durée < 3 mois	3 mois < durée < 1an	1an < durée < 5ans	durée > 5 ans
Caisse, banques centrales, CCP	3 008			
Créances sur les Établissements de crédits				
à vue :	82 306			
à terme :	52 796			
Comptes ordinaires débiteurs	2 504			
Autres concours à la clientèle	720	1.586	794	418
Dettes envers les Etablissements de crédits	1.343			
Comptes créditeurs de la Clientèle	131 583			

Les opérations réalisées avec des entreprises liées (Groupe CIC) ou avec lesquelles il existe un lien de participation (Banque Pasche SA) s'élèvent au 31 décembre 2006 à 131 477 Keuros pour les créances sur les établissements de crédit.

- Les Immobilisations (en milliers d'euros)

Type d'immobilisation	Montant brut au 01/01/2006	Acquisitions / (Cessions)	Reclassement	Dotations aux amort.	Amorti. cumulés au 31/12/05	Valeur résiduelle au 31/12/06
-----------------------	----------------------------	---------------------------	--------------	----------------------	-----------------------------	-------------------------------

Immobilisations incorporelles :

Frais d'établissement et autres Immobilisations incorporelles	207	27		(54)	(135)	45
---	-----	----	--	------	-------	----

Immobilisations corporelles :

Agencements, installations et autres immobilisations corporelles	462	74		(31)	(395)	110
Total immobilisations	669	101	-	(85)	(530)	155

L'exercice 2006 a été marqué par la location et l'agencement de nouveaux locaux, sis au rez-de-chaussée du même immeuble et destiné à recevoir les activités administratives et le back office.

- Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

Le montant total des créances douteuses au terme de l'exercice 2006 représente 1 054 Keuros.

Ce montant est intégralement provisionné.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Aucune affectation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2006. Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux avaient été dissous en 2002 et ce, conformément à la politique du Groupe.

- Actionnariat et capitaux propres

A fin décembre 2006, le capital social de la banque se compose de 350'000 actions de 16 euros chacune, soit 5 600 000 euros. La participation de l'actionnaire principal, la Banque Pasche S.A. (Genève) s'élève à 56,88%.

Le résultat de l'exercice comptable de l'établissement ressort en bénéfice de 442.278,66 Euros. Ce bénéfice a été principalement généré par le recentrage stratégique de l'activité sur la Gestion de Fortune et le développement de la Gestion Discrétionnaire.

- Autres postes du bilan

- Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2006 (en milliers d'euros)

Postes	Montants Euros	Montants devises	Total
Actif			
Créances sur les Etablissements de Crédit	417	53	470
Total inclus dans les postes de l'actif	417	53	470
Passif			
Dettes envers les établissement de crédit	-	1.342	1.342
Comptes Créiteurs de la clientèle	167	78	245
Total inclus dans les postes du passif	167	1.420	1.587

- Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et autres comptes actifs et passifs (en milliers d'Euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Charges constatées d'avance	5	
Produits à recevoir	92	
Charges à payer		1 010
Comptes d'ajustement sur devises	--	
Total Comptes de Régularisation	97	1 010
Débiteurs divers (TVA à récupérer, etc)	319	
Créditeurs divers (TVA à payer, etc)		440
Total Autres	319	440

3.2 Information sur le Hors-Bilan, sur les instruments financiers à terme et sur les autres engagements

● Garanties données et reçues

Garanties données	En milliers d'Euros	
Engagements de financement		919
Engagements d'ordre de la clientèle		883
Garanties reçues	En milliers d'Euros	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit		1.002

Les engagements donnés d'ordre de la clientèle sont intégralement couverts par le nantissement des actifs des clients concernés.

Au niveau des garanties reçues, la Banque Pasche Monaco bénéficie pour son loyer d'une caution de la Banque Pasche S.A. Genève à hauteur de 40 Keuros.

● Instruments financiers à terme

Contrats de change non dénoués au 31/12/2006 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir, devises à livrer	15	
Devises à recevoir, Euros à livrer		
Devises à recevoir, devises à livrer		
Devises à livrer, devises à recevoir		15
Total opérations de change à terme	15	15

NB Euros = devises in de l'Euro

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle, la Banque ne réalisant aucune opération de ce type pour compte propre.

3.3 Informations sur les postes du compte de résultat

● Produits et charges d'intérêts (en euros)

	Charges	Produits
Etablissements de crédit		3 313 005.09
Clientèle	2 391 346.75	261 032.26
Total	2 391 346.75	3 574 037.35

● Ventilation des Commissions pour l'exercice 2006 (en milliers d'Euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change		
Opérations avec la clientèle	278	1 604
Prestations de services financiers (com. de gestion, ddg, etc)	132	562
Autres opérations diverses de la clientèle (cartes bleues, com s/credit, etc)		115
Total commissions	410	2 281

● Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)	
Frais de personnel	1 006
Dont charges sociales	232
Autres frais administratifs	1 458
Rémunération d'intermédiaires	148
Total charges générales d'exploitation	2 612

IV – Autres informations

4.1 Effectif

L'effectif rémunéré de la banque était de 13 personnes au 31 décembre 2006.

4.2 Résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'EUR)	2006	2005	2004
1. Situation financière en fin d'exercice			
Capital social	5600	5 600	5 600
Nombre d'actions émises	350 000	350 000	350 000
2. Résultat global des opérations effectuées			
Produit net bancaire	3 334	3 520	3 164
Résultat brut d'exploitation	636	841	347
Coût du risque		(150)	5
Résultat d'exploitation	636	691	352
Résultat courant avant impôts	636	691	352
Résultat exceptionnel	28	11	(6)
Impôts sur les bénéfices	(222)	(226)	(76)
Dotations / reprises FRBG	–	–	–
Résultat net	442	454	270
Montant des bénéfices distribués	–	–	–

4.3 Ratios prudentiels

● Ratio de Solvabilité

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Lyonnaise de Banque.

● Ratio des Fonds Propres et des ressources permanentes

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Banque Pasche SA., sa maison mère.

● Coefficient de liquidité

Ce coefficient permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi au 31.12.06, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 205 %, le minimum requis étant de 100 %.

● Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf.CRB 93/05).

La surveillance de ce ratio se fait sur une base individuelle par la Banque Pasche Monaco SAM ainsi que sur une base consolidée au niveau de la Lyonnaise de Banque.

- Surveillance des risques de marché

La surveillance des risques de marchés introduite par les règlements CRB 95/02, 96/08 et 97/02 est exercée de manière individuelle par la Banque Pasche Monaco S.A.M. Cette surveillance est également exercée sur une base consolidée au niveau de la maison mère, la Banque Pasche SA.

2.4 Réserves obligatoires

Au 31.12.2006, les réserves obligatoires placées auprès de la Banque de France s'élevaient à 2 025 Keuros incluant l'abattement forfaitaire de 100 Keuros.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

Le total du bilan s'établit à 144.810.218,75 €

Le compte de résultat fait
apparaître un résultat net
bénéficiaire après impôt de 442.278,66 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et des produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises,

qui prévoit que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifiés les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2006, soumis à notre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006 et le résultat de l'exercice de 12 mois clos à cette date.

Monaco, le 29 mars 2007.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO

Roland MELAN

Le Rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la Banque Pasche Monaco – 3-7, boulevard des Moulins à Monaco.